

Délégation Départementale du Val-d'Oise

Service Santé-Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

COMMUNAUTE AGGLOM. CERGY-PONTOISE

MAIRIE DE OSNY

VEOLIA EAU - CENTRE OUEST

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Recontrôle de l'eau distribuée

COMMUNAUTE AGGLOM. CERGY-PONTOISE

Commune de : OSNY

Prélèvement et analyses du **10/03/2022 à 08h55** réalisés pour l'ARS, par le groupement de laboratoires :

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY / CARSO

Nom et type d'installation : OSNY RESERVOIR PIGEONNIER (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : OSNY RESERVOIR PIGEONNIER - RESERVOIR PIGEONNIER

Code point de surveillance : 0000003004 Code installation : 003031 Type d'analyse : PCFT

Code Sise analyse : 00170997 Référence laboratoire : H.2022.669-1 Numéro de prélèvement : 09500168433

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Ce prélèvement a été effectué suite aux résultats de l'analyse du 24/02/2022.

(PLV-09500168433 - page : 1)

Le vendredi 18 mars 2022

Pour le Directeur Général et par délégation,
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Contexte Environnemental</i>							
Température de l'eau	9,7	°C				25,0	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Caractéristiques organoleptiques et minéralisation</i>							
Turbidité néphélométrique NFU	<0,3	NFU				2,0	
<i>Fer et manganèse</i>							
Fer total	<10	µg/L				200	

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1